

# LE PLAN D'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES ET D'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES MILITAIRES 2018-2022



# PLAN FAMILLE

- Un plan **ambitieux de 300M€** d'effort supplémentaire sur 5 ans.
- Un plan **moderne**, appuyé sur la transformation numérique
- Un plan **complet et concret**
- Un plan **concerté** avec la communauté militaire
- Un plan **évolutif** qui fera l'objet d'un suivi régulier par une instance dédiée.

## MIEUX PRENDRE EN COMPTE LES ABSENCES OPÉRATIONNELLES

**Faciliter** la vie du conjoint supportant seul les charges de la famille pendant une absence opérationnelle en accroissant les offres de garde d'enfants, en élargissant et en simplifiant l'offre de prestations sociales et facilitant les démarches administratives. Augmenter de 20% les places en crèches pour atteindre 2556 places en 2022.

**Déployer** en tout temps et tout lieu, en opérations, quand le contexte opérationnel le permet, et dans toutes les enceintes militaires, un accès au WiFi gratuit afin de permettre au militaire de rester en contact avec sa famille.

**Porter** une attention accrue au moral des familles en amplifiant le soutien moral et psychologique, avant, pendant et après les missions opérationnelles.

**Préserver** la trésorerie des ménages lors des déplacements en mission par un service d'Agence de voyage les exonérant de toute avance de fonds.



## MIEUX ACCOMPAGNER LA MOBILITÉ

**Donner** aux militaires une meilleure visibilité sur leur mutation (préavis et durée probable) afin de leur permettre de faire des choix éclairés d'organisation de la vie familiale.

**Alléger** les contraintes liées au changement de résidence en améliorant le dispositif de prise en compte des déménagements en métropole, dans les Outre-mer et à l'étranger.

**Augmenter** et améliorer l'offre de logements dans les zones de tension locative forte en métropole (+ 660 logements d'ici 2020) et dans les Outre-mer tout en facilitant l'accès à la propriété.

**Accompagner** tous les membres de la famille : travail du conjoint, scolarité des enfants, vie associative.

## ANCER LA GARNISON AU CŒUR DE LA VIE FAMILIALE, SOCIALE ET CULTURELLE

**Faciliter** l'information et l'intégration des familles par la création de cellules d'information et d'accompagnement des familles complétées par un portail e-social regroupant les offres de soutien et d'accompagnement social.

**Augmenter** la capacité du commandement à organiser localement des activités de cohésion intégrant les familles tout en améliorant les conditions de vie des personnels hébergés dans son unité (+ 410 places d'hébergement en Île de France).

**Porter** une attention soutenue aux familles les plus fragiles en individualisant les parcours professionnels, en particulier pour les familles monoparentales ou les couples de militaires, et en permettant aux divorcés/séparés d'exercer leur droit de visite avec hébergement dans de meilleures conditions.

**Épauler**, en coordination avec les associations d'entraide, les familles dans la douleur lors de la blessure du militaire ou de son décès en simplifiant l'accès aux informations spécifiques.



# LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE DÈS 2018

## 4 AVANCÉES CONCRÈTES DÈS 2018

- **Améliorer** l'accueil et l'intégration des familles au sein des unités et garnisons en renforçant le rôle et les capacités du commandement local, avec des crédits de 11,5 M€
- **Améliorer** les offres de garde d'enfant, avec une augmentation de 240 places en crèche
- **Permettre** aux militaires séparés ayant un ou plusieurs enfants d'exercer leur droit de visite avec hébergement dans de meilleures conditions financières
- **Donner** aux militaires une meilleure visibilité sur leur mobilité. Objectif : des ordres de mutation édités 5 mois avant la date d'affectation dans 80% des cas et la communication de la durée prévisible d'affectation

## ET AUSSI ...

- **Accroître** de 20% en 2018 l'effort consacré au logement familial et à son entretien
- **Améliorer** les conditions d'hébergement
- **Expérimenter** un portail digital rassemblant les dispositions d'accompagnement social
- **Accroître** l'aide aux familles de blessés hospitalisés
- **Optimiser** le dispositif actuel de déménagement
- **Étendre** les prestations offertes aux conjoints par l'Agence de reconversion de la défense
- **Faciliter** l'accès à la propriété
- **Mieux communiquer** sur les dispositifs d'aide sociale des mutuelles historiques
- **Créer** des guides pour les familles des blessés et les familles endeuillées
- **Faciliter** l'accès au soutien psychologique existant mis en place dans les armées
- **Étendre** la « connectivité » en enceinte militaire (WI-FI en garnison)

